

La Stratégie nationale sur le logement (SNL) du Canada établit une vision à long terme qui met l'accent sur l'amélioration des résultats en matière de logement pour les personnes qui ont les plus grands besoins.

Lancée en 2017, la SNL est actuellement un plan de plus de 82 milliards de dollars sur 10 ans visant à offrir un chez-soi à un plus grand nombre de personnes au Canada.

La SNL est composée d'initiatives et de programmes de logement complémentaires conçus pour répondre aux besoins dans tout le continuum du logement, en accordant la priorité aux populations les plus vulnérables au Canada.

L'état d'avancement des programmes et des initiatives de la Stratégie est mis à jour chaque trimestre, ou selon l'information disponible.







Initiatives du gouvernement fédéral dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement

Faits saillants:

La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) a engagé 29,32 milliards de dollars dans le cadre des initiatives fédérales de la Stratégie nationale sur le logement (SNL), depuis son lancement, pour soutenir :

- la création et la réparation de 255 698 logements (construction de 126 739 logements et réparation de 128 959 logements);
 - o les 197 332 logements qui sont en construction ou qui ont été réparés ou achevés;
- l'offre continue de 42 337 logements communautaires (phase 2 de l'Initiative fédérale de logement communautaire) dont les accords d'exploitation sont arrivés à échéance, y compris un soutien direct pour 9 077 logements communautaires pour ménages à faible revenu.

Accroître l'offre de logements et moderniser les logements existants

	Date de			
Initiative	lancement	Financement	Cible	Progrès à ce jour
Fonds d'innovation pour le logement abordable (FILA)	30 septembre 2016 (phase 1)	208,3 millions de dollars sur 5 ans, de 2016-2017 à 2020-2021	Création de 4 000 logements abordables en adoptant des approches commerciales et des techniques de construction innovatrices.	Phase 1: 208,30 millions de dollars engagés pour soutenir la création de 19 132 logements, dont 16 604 seront abordables. Pour la phase 1, 14 965 logements ont fait l'objet d'engagements financiers, et 4 167 sont actuellement en construction ou achevés.
	30 août 2022 (phase 2)	550,8 millions de dollars sur 6 ans, de 2022-2023 à 2027-2028	Au moins 10 800 logements créés.	Phase 2 : 86,04 millions de dollars engagés pour soutenir la création de 9 507 logements, dont 2 075 seront abordables.
Initiative Financement de la construction	20 avril 2017	25,75 milliards de dollars sur 11 ans, de 2017-2018 à 2027-2028	Construction de plus de 71 000 logements locatifs partout au Canada.	La SCHL s'est engagée à investir 17,61 milliards de dollars en prêts pour soutenir la création de 46 968 logements.
locatifs (iFCLL)				De ces 46 968 logements, • 14 290 font l'objet d'un engagement conditionnel;
				• 2 161 font l'objet d'un engagement financier;
				20 260 sont en construction;10 257 ont été construits.
Initiative des terrains fédéraux (ITF)	11 février 2019	202 millions de dollars sur 10 ans, de 2018-2019 à 2027-2028	Création de 4 000 logements grâce au transfert à coût faible ou nul de terrains et immeubles fédéraux	La SCHL s'est engagée à investir 120,40 millions de dollars pour soutenir la création de 3 936 logements, dont 1 720 seront abordables.
			excédentaires à des fournisseurs de logements.	Parmi ces 3 936 logements, 791 ont fait l'objet d'engagements conditionnels, 3 133 sont en construction.

Fonds national de co-investissement pour le logement (FNCIL)	2 mai 2018	13,17 milliards de dollars sur 10 ans, de 2018-2019 à 2027-2028	Création de 60 000 logements neufs et réparation ou rénovation de 240 000 logements.	La SCHL s'est engagée à investir 7,49 milliards de dollars pour soutenir la création de 31 589 logements (dont 20 867 logements abordables) et la réparation ou le renouvellement de 128 959 logements (dont 117 659 logements abordables). Ce montant de 7,49 milliards de dollars inclut 4,42 milliards de dollars en prêts et 3,07 milliards de dollars en contributions ou prêts-subventions.
				Logements neufs Des 31 589 logements neufs, 4 717 ont fait l'objet d'engagements conditionnels, 16 011 sont en construction et 10 861 sont achevés. Parmi ces engagements, on compte ceux visant à offrir 1 388 places d'hébergement ou logements de transition pour les personnes ayant survécu à la violence fondée sur le sexe, 6 992 logements pour les personnes âgées et 847 logements pour les pour les personnes ayant une
				déficience développementale. Logements réparés ou renouvelés Des 128 959 logements réparés, 6 741 font l'objet d'engagements conditionnels, 78 865 sont en construction et 43 353 sont réparés ou renouvelés. Ces engagements comprennent la réparation et le renouvellement de 347 places d'hébergement ou logements de transition pour les personnes ayant survécu à la violence fondée sur le sexe et 40 877 logements pour les personnes âgées.
Initiative pour la création rapide de logements (ICRL).	27 octobre 2020 (phase 1)	1 milliard de dollars sur 2 ans, de 2020-2021 à 2021-2022	Création de plus de 3 000 logements abordables.	Dans le cadre de la phase 1, la SCHL s'est engagée à investir 1 milliard de dollars pour soutenir la création de 4 760 logements abordables, dont 3 164 sont construits et 1 596 sont en construction. Parmi ces logements ayant fait l'objet d'un engagement au cours de la phase 1, 1 824 logements sont destinés aux Autochtones, 1 401 aux personnes en situation d'itinérance ou qui risquent de s'y retrouver, et 804 aux personnes âgées.
	30 juin 2021 (phase 2)	1,5 milliard de dollars sur 1 an, en 2021-2022	Création de plus de 4 500 logements abordables.	Dans le cadre de la phase 2, la SCHL a engagé 1,5 milliard de dollars pour soutenir la création de 5 595 logements abordables, dont 1 600 sont construits et 3 995 sont en construction. Parmi les logements ayant fait l'objet d'un engagement au cours de la phase 2, 2 476 sont destinés aux Autochtones, 1 185 aux personnes en situation d'itinérance ou qui risquent de s'y retrouver, et 538 aux personnes âgées.

ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA STRATÉGIE NATIONALE SUR LE LOGEMENT

2022 (phase 3)	1,5 milliard de dollars sur 2 ans, de 2022-2023	Création de plus de 4 500 logements abordables.	Dans le cadre de la phase 3, la SCHL s'est engagée à verser 1,34 milliard de dollars pour soutenir la création de 5 252 logements abordables.
	à 2023-2024		

Répartition régionale des initiatives fédérales de la SNL axées sur l'offre

La répartition comprend les résultats les plus récents du Fonds d'innovation pour le logement abordable, de l'initiative Financement de la construction de logements locatifs, du Fonds national de co-investissement pour le logement, de l'Initiative des terrains fédéraux et de l'Initiative pour la création rapide de logements. Elle comprend des engagements de prêts et des contributions pour les logements neufs et réparés.

Ces programmes sont fondés sur les demandes, et le financement est accordé en priorité aux demandes présentées par des organismes sans but lucratif, des coopératives, des municipalités, des provinces et des communautés autochtones.

Dans le cadre de ces cinq programmes fédéraux de la SNL axés sur l'offre de logements, la SCHL s'est engagée à verser 29,32 milliards de dollars pour la construction et la réparation de logements partout au Canada.

	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie- Britannique	Territoires	Total
Fonds d'innovation pour le logement abordable – Phase 1							
Financement (M\$)	S. O.	49 \$	57\$	10 \$	88 \$	3\$	208 \$
Logements/lits	S. O.	2 665	7 822	463	8 142	8	19 100
Fonds d'innovation pour le logement abordable – Phase 2							
Financement (M\$)	S. O.	4 \$	71\$	11\$	S. O.	S. O.	103 \$
Logements/lits	S. O.	54	9 320	133	S. O.	S. O.	9 507
Initiative des terrains fédéraux							
Financement (M\$)	11\$	1\$	49 \$	10 \$	48 \$	3\$	120 \$
Logements/lits	295	12	2 178	463	952	36	3 936
Fonds national de co-investissement pour le logement							
Financement (M\$)	242 \$	465 \$	4 161 \$	905 \$	1 440 \$	278 \$	7 491 \$
Logements/lits	4 427	10 732	116 522	11 224	16 086	1 557	160 548
Initiative pour la création rapide de logements – Phase 1							
Financement (M\$)	45 \$	223 \$	356 \$	142 \$	206 \$	22 \$	994 \$
Logements/lits	300	1 724	1 117	843	692	83	4 760
Initiative pour la création rapide de logements – Phase 2							
Financement (M\$)	70 \$	343 \$	530 \$	256 \$	186 \$	91\$	1 476 \$
Logements/lits	378	1 506	1 650	1 217	507	357	5 595
Initiative pour la création rapide de logements – Phase 3							
Financement (M\$)	94 \$	318 \$	452 \$	243 \$	153 \$	81\$	1 341 \$
Logements/lits	510	1 638	1 393	964	538	209	5 252
Initiative Financement de la construction de logements locatifs							
Financement (M\$)	665 \$	2 701 \$	7 724 \$	483 \$	6 011 \$	22 \$	17 606 \$
Logements/lits	2 125	8 281	20 687	2 035	13 753	87	46 968

Comment mesure-t-on les progrès réalisés?

La Société canadienne d'hypothèques et de logement fait le suivi des progrès réalisés et en rend compte pour les quatre étapes suivantes :

- 1. **Engagement conditionnel :** Un financement est affecté pour soutenir la construction ou la réparation de logements pour lesquels l'entente formelle du projet est sous réserve de conditions et de l'approbation finale (une lettre d'intention est signée).
- Engagement financier: La convention de prêt officielle est dûment exécutée et un accord ferme de fournir du financement conformément à des modalités préalablement spécifiées est conclu (une lettre d'accord est signée).
- 3. **Construction ou réparation en cours :** Les logements sont en cours de construction ou de réparation.
- 4. **Travaux terminés :** Les logements ont été construits ou réparés.

Calendrier de construction

La construction prend du temps. La planification, la délivrance de permis, la préparation des sites et la conception peuvent exiger de nombreuses années avant qu'un projet puisse se concrétiser. L'achèvement des travaux de construction ou de rénovation d'un immeuble collectif de logements abordables peut prendre jusqu'à trois ans après l'octroi du financement.

Le versement des fonds dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement peut s'échelonner sur plusieurs années, ce qui permet de prolonger le délai de réalisation d'un ensemble de logements abordables. Consultez la **Feuille de route pour construire un logement** pour en savoir plus.

Financement à l'appui du secteur du logement communautaire (social)

Initiative	Date de lancement	Financement	Cible	Progrès à ce jour
Initiative fédérale de logement communautaire (IFLC)	1 ^{er} avril 2018 (phase 1)	38 millions de dollars sur 2 ans, de 2017-2018 à 2019-2020	Financement pour les fournisseurs de logements communautaires visant à soutenir 55 000 logements communautaires.	Plus de 42 millions de dollars pour accorder des subventions à 25 706 ménages ont été versés pendant la phase 1 du programme, qui a pris fin en 2019-2020.
	1 ^{er} septembre 2020 (phase 2)	580,2 millions de dollars sur 8 ans, de 2020-2021 à 2027-2028	Soutien de 13 700 logements destinés aux ménages à faible revenu, assortis d'accords d'exploitation relevant de l'administration fédérale par l'entremise de la SCHL.	Depuis 2020-2021, 106,78 millions de dollars sous forme d'aide au loyer ont été versés à 9 216 ménages à faible revenu et ont ainsi soutenu 42 337 logements communautaires.
Centre de transformation du logement communautaire (CTLC) et Fonds de transformation du secteur	11 avril 2019 (Centre de transformation du logement communautaire) Décembre 2019 (Fonds de transformation du secteur)	68,6 millions de dollars sur 10 ans, de 2018-2019 à 2027-2028	Amélioration des connaissances et des capacités techniques du secteur du logement communautaire afin de soutenir des modèles opérationnels efficaces et durables tout en continuant de fournir des logements abordables. Des fonds et des outils pour aider les fournisseurs de logements à adopter des modèles opérationnels efficients et efficaces.	Établi en juin 2019, le Centre de transformation du logement communautaire est un organisme sans but lucratif dirigé par un directeur général et un conseil d'administration. Le CTLC administre le Fonds de transformation du secteur. Un montant de 28,0 millions de dollars a été versé au CTLC pour établir les opérations et couvrir les coûts opérationnels, couvrir les coûts admissibles aux programmes et financer 249 demandes au titre du Fonds de transformation du secteur. Les domaines touchés par ces projets comprennent l'environnement, les Autochtones, les projets locaux, la croissance du secteur, l'impact sectoriel, l'inclusion sociale et les modèles opérationnels durables. Le site Web du CTLC contient de nombreux exemples de projets.
Initiative d'aide communautaire aux locataires	Décembre 2019	10 millions de dollars sur 4 ans, de 2019-2020 à 2022-2023	Fonds destinés aux organisations locales qui aident les gens ayant des besoins en matière de logement pour leur permettre de participer à la prise de décisions relatives au logement.	10 millions de dollars pour soutenir 171 demandes dans le cadre de l'Initiative d'aide communautaire aux locataires.

Paiements ponctuels de soutien direct

Initiative	Date de lancement	Financement	Cible	Progrès à ce jour
Supplément unique à l'Allocation canadienne pour le logement	12 décembre 2022	1,2 milliard de dollars sur 1 an en 2022-2023	Aide de jusqu'à 1,8 million de ménages admissibles.	402,37 millions de dollars pour appuyer 815 190 demandes.

En date du 30 septembre 2023

Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance*

Initiative	Date de lancement	Financement	Cible	Progrès à ce jour
Vers un chez- soi*	1 ^{er} avril 2019	Près de 4 milliards de dollars sur 9 ans	Réduction de moitié de l'itinérance	Le programme fédéral de lutte contre l'itinérance a été remanié et lancé le <u>1^{er} avril 2019.</u>
			chronique à l'échelle nationale d'ici mars 2028.	 Variation de 6 % (2020) de l'itinérance chronique chez les utilisateurs de refuges (par rapport à 2016)
				 59 309 personnes ont obtenu un logement plus stable dans le cadre de la stratégie Vers un chez-soi (cumulatif pour 2019-2023)
				108 965 personnes ont reçu des services de prévention et de détournement des refuges dans le cadre de Vers un chez-soi (cumulatif pour 2019-2023)

^{*} Le programme est dirigé par Infrastructure Canada.

En date du 5 juin 2023

Améliorer les options d'accession à la propriété pour la population canadienne

Initiative	Date de lancement	Financement	Cible	Progrès à ce jour
Fonds d'aide aux fournisseurs de prêts hypothécaires avec participation (FAFPHP)	31 juillet 2019	100 millions de dollars sur 5 ans, de 2019-2020 à 2023-2024	Aider 1 500 acheteurs à acquérir leur première propriété et soutenir la production de 1 500 logements neufs pour propriétaires-occupants.	33,95 millions de dollars engagés pour soutenir la production de 1 088 logements neufs pour propriétaires-occupants.
Incitatif à I'achat d'une première propriété (IAPP)	2 septembre 2019	1,25 milliard de dollars sur 5 ans, de 2019-2020 à 2023-2024	Aider jusqu'à 100 000 acheteurs à acquérir leur première propriété.	La SCHL a approuvé 22 826 demandes, ce qui représente 408,92 millions de dollars en prêts hypothécaires avec participation.

En date du 30 septembre 2023

Incitatif à l'achat d'une première propriété par région

	Alberta	Québec	Prairies et Nord	Atlantique	Ontario	Colombie- Britannique
Nombre de demandes approuvées	7 800	7 105	3 340	2 298	1 425	859
Nombre de demandes financées	7 336	6 900	3 188	2 196	1 365	804
Montants approuvés des prêts hypothécaires avec participation	158 361 882 \$	120 636 972 \$	53 220 404 \$	31 474 085 \$	27 135 673 \$	18 094 461 \$
Montants financés des prêts hypothécaires avec participation	149 209 688 \$	116 718 841 \$	50 570 274 \$	29 808 722 \$	25 868 744 \$	16 710 393 \$

Approche du logement axée sur les droits de la personne

Initiative	Date de lancement	Description	Progrès à ce jour
Loi sur la stratégie nationale sur le logement	s. o.	La Loi reconnaît le droit à un logement suffisant comme un droit fondamental de la personne établi en droit international. La Loi exige que le gouvernement fédéral maintienne une stratégie nationale sur le logement pour faire progresser la politique du logement, en tenant compte des principes clés d'une approche du logement axée sur les droits de la personne, et qu'il rende compte au Parlement tous les trois ans des progrès accomplis dans l'atteinte des buts et des résultats prévus dans la stratégie.	Déposée au Parlement le 8 avril 2019, dans le cadre du projet de loi C-97; la <i>Loi</i> a reçu la sanction royale le 21 juin 2019. La <i>Loi sur la stratégie nationale sur le logement</i> est entrée en vigueur le 9 juillet 2019.
Conseil national du logement	22 novembre 2020	Le Conseil, composé d'une diversité de membres, fera avancer la politique sur le logement en fournissant des conseils au ministre sur des questions liées notamment à l'efficacité de la Stratégie nationale sur le logement en vue d'améliorer la situation du logement.	Le Conseil se réunit tous les trimestres. Il a un plan de travail pour 2021-2023 comprenant trois thèmes prioritaires : 1) Réalisation progressive du droit à un logement suffisant; 2) Amélioration de la Stratégie nationale sur le logement; et 3) Logement des Autochtones en milieux urbain, rural et nordique. Le 17 avril 2023, le Conseil national du logement a présenté un rapport au ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion avec des recommandations sur les moyens d'améliorer la Stratégie nationale sur le logement. Le rapport intitulé Renouveler la Stratégie nationale sur le logement du Canada est un examen complet de la Stratégie nationale sur le logement du gouvernement fédéral et des progrès du Canada vers l'atteinte de ses objectifs. Le 26 avril 2023, le Conseil national du logement a annoncé que la Commission d'examen sur la financiarisation des logements construits pour la location avait lancé son processus d'audience écrite. L'audience écrite a pris fin le 31 août, et 195 observations ont été reçues. Les audiences orales devraient commencer le 23 octobre 2023, et la commission devrait présenter son rapport au printemps 2024. Un appel de nouveaux membres pour pourvoir les postes actuellement vacants au Conseil et atteindre les objectifs de planification de la relève a pris fin le 22 août 2023.

<u>Défenseur</u> <u>fédéral du</u> <u>logement</u>	2020	Le défenseur fédéral du logement est nommé par le gouverneur en conseil et bénéficie du soutien de la Commission canadienne des droits de la personne. Son mandat comprend de consulter les membres des groupes vulnérables et de travailler directement avec les collectivités touchées par des problèmes systémiques de logement. Le défenseur peut demander au Conseil	Le 3 février 2022, le ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion a annoncé la nomination de la nouvelle défenseure fédérale du logement. Lisez la déclaration du ministre. En septembre 2022, la défenseure fédérale du logement a demandé au Conseil de mettre sur pied une commission d'examen sur la
		défenseur peut demander au Conseil national du logement de mettre sur pied une commission d'examen chargée de tenir une audience pour examiner tout problème systémique de logement relevant de la compétence fédérale. Le défenseur assure également un suivi et fait rapport chaque année des constatations de la commission d'examen sur les problèmes systémiques de logement qui ont été portés à son attention et sur les recommandations connexes.	financiarisation des logements construits pour la location. Le 8 décembre 2022, le Conseil a adopté une motion pour aller de l'avant avec la commission d'examen à la demande de la défenseure fédérale du logement. Les travaux sont en cours. En février 2023, la défenseure fédérale du logement a lancé un examen officiel des campements de personnes en situation d'itinérance au Canada. En octobre 2023, elle publiera la première partie d'un rapport à deux volets sur les
		campements au Canada. En mai 2023, la défenseure fédérale du logement a demandé au Conseil national du logement de mettre sur pied une commission d'examen sur l'échec de la prévention et de l'élimination de l'itinérance chez les femmes et les personnes de diverses identités de genre, particulièrement les femmes autochtones, les personnes bispirituelles et les personnes de diverses identités de genre.	
			Le 14 juin 2023, le ministre du Logement et de la Diversité et de l'Inclusion a déposé au Parlement le Rapport annuel 2022-2023 de la défenseure fédérale du logement et sa réponse au rapport.

Données, innovation et recherche

Un montant de **541 millions de dollars** sera investi dans de nouveaux outils de collecte de données, des projets de démonstration, le Défi d'offre de logement et des laboratoires de solutions, ainsi que dans des efforts pour encourager l'accroissement de la recherche sur le logement au sein et à l'extérieur du gouvernement, afin de diversifier les sources d'information et les perspectives.

En tout, nous avons lancé neuf nouvelles initiatives de données, d'innovation et de recherche en 2018 dans le but de mieux comprendre les marchés de l'habitation et les besoins et conditions de logement, mais aussi de combler les lacunes dans les données et d'informer les décideurs.

Innovation

Initiative	Date de lancement	Financement disponible	Cible	Progrès à ce jour
Laboratoires de solutions	21 mai 2018	24,5 millions de dollars de 2018- 2019 à 2027- 2028	Fournir aux intervenants du secteur de l'habitation du financement pour les aider à trouver des solutions aux problèmes complexes et persistants du secteur et favoriser l'innovation au sein du secteur.	15,3 millions de dollars pour aider 69 laboratoires de solutions à stimuler l'innovation dans le secteur du logement.
			Aider les spécialistes et les intervenants du secteur du logement à élaborer et adapter des solutions pour alléger les pressions liées à l'abordabilité du logement.	
Initiative de démonstrations de la SNL	21 mai 2018	12,5 millions de dollars sur 10 ans, de 2018- 2019 à 2027- 2028	Soutenir des démonstrations de technologies, de pratiques et de stratégies avant-gardistes et novatrices qui explorent l'avenir du logement au Canada.	7,5 millions de dollars pour soutenir 43 projets de démonstration.

Défi d'offre de logement	23 octobre 2020	300 millions de dollars sur 5 ans, de 2020- 2021 à 2024- 2025	Le Défi d'offre de logement (DOL) invite les citoyens, les intervenants et les experts de partout au Canada à proposer des solutions novatrices aux obstacles qui limitent l'offre de logements. Le Défi générera de nouvelles idées et des solutions qui aideront plus de gens à trouver un chez-soi abordable.	Le premier cycle du Défi a été lancé en octobre 2020; 14 projets ont été financés pour un total de 25,4 millions de dollars. Le deuxième cycle du Défi a été lancé en juin 2021; 14 projets ont été financés pour un total de 38,2 millions de dollars. Le troisième cycle du Défi a été lancé en février 2022; 33 projets ont été présélectionnés et passeront à l'étape suivante. Les décisions définitives en matière de financement seront annoncées en novembre 2023. Le quatrième cycle du Défi a été lancé en décembre 2022; 26 projets ont été présélectionnés et passeront à l'étape suivante. Les décisions définitives en matière de financement seront annoncées en mars 2024.
-----------------------------	--------------------	---	---	--

Renforcement des capacités

Initiative	Date de lancement	Financement disponible	Cible	Progrès à ce jour
Programme de bourses de recherche sur le logement	Printemps 2018	3,65 millions de dollars sur 10 ans	Financement de bourses postdoctorales pour favoriser le développement de l'expertise en matière de logement au Canada.	2,52 millions de dollars en bourses d'études octroyés pour 28 bourses d'études postdoctorales pour mener des recherches à l'appui de la SNL. Le programme est actuellement ouvert et accepte les demandes. Il pourrait être élargi aux étudiants à la maîtrise et au doctorat, si le financement le permet.
Programme de prix d'excellence en recherche sur le logement de la SCHL	Avril 2018	500 000 dollars sur 10 ans	Promouvoir et étendre la recherche percutante sur le logement	Des cérémonies de remise des prix ont eu lieu en novembre 2018, en décembre 2019, en novembre 2020 et en novembre 2021. Les lauréats de 2022 sont présentés dans des vidéos publiées sur la page du Programme de prix d'excellence en recherche sur le logement de la SCHL. 15 prix et 4 bourses de voyage pour un total de 220 000 \$. Les lauréats du concours de 2023 recevront leur prix en novembre 2023, et une cérémonie aura lieu en mars 2024.
Réseau conjoint de recherche en matière de logement	12 juillet 2018	13,9 millions de dollars sur 10 ans	Collaboration entre des universitaires et des partenaires communautaires de partout au Canada dans des travaux de recherche qui orientent la prise de décisions stratégiques en matière de logement.	640 000 \$ en subventions ont été octroyés pour la création de 8 partenariats (80 000 \$ par partenariat) pour jeter les bases du Réseau. Réseau de recherche créé en appuyant 6 subventions d'équipe pluriannuelles. L'investissement pour les 5 premières années est de 7,9 millions de dollars.

Leadership éclairé

Initiative	Date de lancement	Financement disponible	Cible	Progrès à ce jour
Fonds de recherche et de planification de la SNL	18 juin 2018	6,6 millions de dollars sur 10 ans	Soutenir des intervenants du secteur du logement sans but lucratif qui souhaitent faire des travaux de recherche sur le logement.	Un montant de 5,4 millions de dollars a été accordé à 40 propositions de recherche partout au pays. Le dernier cycle de 10 projets a été annoncé à l'été 2023 sur la page du Fonds de recherche et de planification de la SNL. Le prochain appel de candidatures est prévu pour 2024.
Stratégie nationale sur le logement – Données sur les besoins en matière de logement	Automne 2018	62 millions de dollars sur 10 ans	Améliorer la collecte et l'analyse des données, l'élaboration d'enquêtes sur le logement et des bases de données exhaustives sur le logement grâce à des renseignements sociaux, économiques et financiers pour produire des statistiques sur le logement.	Deux enquêtes ont été créées pour mieux comprendre les conditions et les expériences relatives au logement au Canada, y compris pour les personnes vivant dans des logements sociaux et abordables. • Résultats de la deuxième Enquête canadienne sur le logement (Statistique Canada) • Résultats de la deuxième Enquête sur les logements sociaux et abordables – immeubles locatifs (SCHL) Création des documents de base nécessaires pour lancer une organisation de normes de données du secteur hypothécaire au Canada. Enquête auprès des prêteurs hypothécaires résidentiels du secteur non bancaire pour obtenir un portrait plus complet du marché hypothécaire canadien. Progrès réalisés dans la création d'une base de données de tous les logements sociaux au Canada. Progrès réalisés dans la création d'une base de données sur les expulsions résidentielles.

Habilitation/connexion

Initiative	Date de lancement	Description	Progrès à ce jour
Communauté d'experts en logement (CODEL)	21 novembre 2018	La Communauté d'experts en logement (CODEL) est une communauté de pratique ouverte. Ses membres, qui possèdent une vaste expérience du logement, peuvent collaborer, transmettre des connaissances, contribuer à la conception de solutions de logement et établir des liens avec des dirigeants à l'intérieur et à l'extérieur de l'écosystème traditionnel du logement pour relever des défis communs.	Actuellement, la communauté compte plus de 2 300 membres, et de nouveaux membres se joignent continuellement au groupe.
Conférence nationale sur le logement	2018-2019	Conférence annuelle visant à réunir des experts dans le domaine du logement.	La SCHL a tenu une Conférence nationale sur le logement en 2018-2019. En raison de la pandémie de COVID-19, la conférence 2020-2021 a été annulée. Elle n'a pas eu lieu en 2021-2022 ni en 2022-2023. La SCHL planifie la prochaine Conférence nationale sur le logement, « Générer des solutions ensemble », qui aura lieu les 18 et 19 mars 2024 au Westin Ottawa. Des
			renseignements sur la conférence et l'inscription seront communiqués en novembre.

En date du 30 septembre 2023

Efficience accrue

Initiative	Date de lancement	Description	Progrès à ce jour
Fonds pour accélérer la construction de logements (FACL)	17 mars 2023	Le Fonds pour accélérer la construction de logements offre du financement incitatif aux administrations locales afin d'encourager les initiatives visant à accroître l'offre de logements. Il soutient aussi l'aménagement de collectivités complètes, à faibles émissions de carbone et résilientes aux changements climatiques qui sont abordables, inclusives, équitables et diversifiées.	75,06 millions de dollars ont été engagés pour accélérer plus de 1 814 unités de logement.

Engagements et dépenses

Les deux tableaux qui suivent donnent un aperçu des engagements et des dépenses en capital engagés pour les logements neufs et les logements réparés dans le cadre de la SNL. Les engagements en capital sont suivis par année civile et les dépenses sont suivies par exercice.

Engagements en capital*	15 142 M\$
2017	84 M\$
2018	405 M\$
2019	2 642 M\$
2020	3 393 M\$
2021	4 181 M\$
2022	3 915 M\$
2023	523 M\$
Dépenses*	5 541 M\$
2016-2017	10 M\$
2017-2018	70 M\$
2018-2019	0 M\$
2019-2020	155 M\$
2020-2021	1 214 M\$
2021-2022	1 828 M\$
2022-2023	1 122 M\$
2023-2024	1 141 M\$

^{*} Ces chiffres comprennent les initiatives suivantes : Fonds d'innovation pour le logement abordable, Incitatif à l'achat d'une première propriété, initiative Financement de la construction de logements locatifs, Fonds national de co-investissement pour le logement, Initiative pour la création rapide de logements, Initiative des terrains fédéraux pour le logement abordable et Fonds d'aide aux fournisseurs de prêts hypothécaires avec participation.

Investissements fédéraux, provinciaux et territoriaux dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement

Le 9 avril 2018, un nouveau <u>cadre de partenariat fédéral, provincial et territorial sur le logement</u> a été approuvé par tous les ministres fédéraux, provinciaux et territoriaux responsables du logement de tous les paliers (sauf le Québec). On a ainsi jeté les bases des initiatives de la SNL auxquelles les provinces et les territoires apportent une contribution équivalente.

Le gouvernement a <u>conclu des ententes bilatérales</u> avec l'ensemble des 13 provinces et territoires, ce qui représente un financement conjoint de plus de 15,2 milliards de dollars sur 10 ans (de 2018-2019 à 2027-2028) afin de protéger, de renouveler et d'accroître le parc de logements communautaires, et d'appuyer les priorités provinciales au chapitre de la réparation, de la construction et de l'abordabilité des logements.

- Alberta: investissement conjoint de 1,1 milliard de dollars
- Colombie-Britannique : investissement conjoint de 1,5 milliard de dollars
- Manitoba: investissement conjoint de près de 605,4 millions de dollars
- Nouveau-Brunswick: investissement conjoint de 397,5 millions de dollars
- Terre-Neuve-et-Labrador: investissement conjoint de 345,0 millions de dollars
- Territoires du Nord-Ouest : investissement conjoint de 158,6 millions de dollars
- Nouvelle-Écosse: investissement conjoint de 513,8 millions de dollars
- Nunavut : investissement conjoint de 357,2 millions de dollars
- Ontario: investissement conjoint de 5,8 milliards de dollars
- Île-du-Prince-Édouard : investissement conjoint de 43,4 millions de dollars
- Québec : investissement conjoint de 3,7 milliards de dollars
- Saskatchewan: investissement conjoint de 584,9 millions de dollars
- Yukon: investissement conjoint de 78,0 millions de dollars

Les plus récents plans d'action sont liés ci-dessous :

- Alberta (en anglais seulement)
- <u>Colombie-Britannique</u> (en anglais seulement)
- Manitoba
- Nouveau-Brunswick
- Terre-Neuve-et-Labrador (en anglais seulement)
- Territoires du Nord-Ouest (en anglais seulement)
- Nouvelle-Écosse (en anglais seulement)
- Nunavut (en anglais seulement)
- Ontario
- Île-du-Prince-Édouard (en anglais seulement)
- <u>Saskatchewan</u> (en anglais seulement)
- Yukon (en anglais seulement)

Comment mesure-t-on les progrès réalisés?

Les progrès sont mesurés lorsque les rapports sur l'état d'avancement liés aux engagements de financement des provinces et des territoires ont été reçus et traités.

Initiatives fédérales, provinciales et territoriales dans le cadre de la SNL

Initiative canadienne de logement communautaire: offre un financement prévisible à long terme pour protéger, régénérer et accroître le logement social et communautaire, notamment le logement social dans le cadre des programmes existants pour les ménages autochtones en milieu urbain dans le besoin.

Financement des priorités des provinces et des territoires : soutient les priorités et les besoins régionaux, comme l'augmentation de l'offre de logements abordables, le maintien du parc existant et le soutien financier aux personnes vulnérables au Canada.

Allocation canadienne pour le logement : offre un soutien à l'abordabilité directement aux ménages dans le besoin au moyen de programmes élaborés conjointement avec chaque province et territoire afin de tenir compte de leur contexte et de leur situation uniques.

Financement pour le Nord : aidera à répondre aux besoins et aux défis uniques dans le Nord grâce à un financement supplémentaire pour chacun des trois territoires afin de compléter les autres initiatives.

Engagements de financement conjoint

Initiative	Affectation totale du financement jusqu'en 2027-2028	Fonds fédéraux engagés	Fonds des PT engagés
Initiative canadienne de logement communautaire	8,6 milliards de dollars	833,03 millions de dollars	1,24 milliard de dollars
Financement des priorités des PT	2,2 milliards de dollars	685,13 millions de dollars	1,5 milliard de dollars
Allocation canadienne pour le logement	4,0 milliards de dollars	325,18 millions de dollars	386,00 millions de dollars
Financement pour le Nord*	300 millions de dollars	150,00 millions de dollars	s. o.

^{*} Le financement pour le Nord ne nécessite pas de contribution équivalente des territoires.

En date du 30 septembre 2023

Progrès réalisés par rapport aux cibles de la SNL

Indicateur	Progrès présentés par les PT	Cible d'ici 2027-2028
Unités continuant d'être offertes en tant que logements sociaux	À déterminer	330 000 unités
Accroissement de 15 % du nombre de logements pour lesquels une aide au loyer est versée	À déterminer	50 000 logements
Au moins 20 % des logements sociaux existants sont réparés	À déterminer	60 000 logements
Ménages bénéficiant d'une aide dans le cadre de l'Allocation canadienne pour le logement	À déterminer	300 000 ménages

Cibles des plans d'action provinciaux et territoriaux pour 2027-2028

La SCHL et chaque province et territoire conviennent de cibles établies dans un plan d'action publié par la province ou le territoire.

Province/ territoire	Accroissement de 15 % du nombre de logements pour lesquels une aide au loyer est versée	Ménages bénéficiant d'une aide dans le cadre de l'Allocation canadienne pour le logement	Ménages dont les besoins en matière de logement sont nettement réduits ou éliminés	Logements neufs créés	Aucune perte nette de logements pour les Autochtones en milieu urbain destinés aux ménages à faible revenu	Au moins 20% des logements sociaux existants sont réparés	Les logements pour les Autochtones en milieu urbain conservés sont remis en état	Unités continuant d'être offertes en tant que logements sociaux
Alberta	3 555	35 511	56 426	3 555	507	4 740	507	23 700
Colombie- Britannique	5 174	23 525	68 387	6 387	1 483	6 934	1 766	34 491
Manitoba	2 108	17 619	48 219	937	625	5 470	663	23 417
Nouveau- Brunswick	1 262	6 633	23 659	902	48	1 991	52	9 954
Terre-Neuve- et-Labrador	894	2 602	21 853	894	75	1 192	75	5 957
Territoires du Nord-Ouest	100	532	4 422	36	67	856	10	1 231
Nouvelle- Écosse	2 032	6 171	19 629	2 095	106	3 774	111	11 615
Nunavut	244	670	3 069	234	0	325	0	1 625
Ontario	19 660	50 623	215 633	3 123	1 452	26 213	1 452	131 063
Île-du-Prince- Édouard	588	2 203	9 722	618	0	377	0	936
Québec*	S. O.	145 270	S. O.	S. O.	1 128	S. O.	1 128	63 630
Saskatchewan	2 467	10 169	54 636	511	249	3 290	165	16 448
Yukon	98	5 535	6 439	614	0	199	0	543
Total	38 182	307 063	532 094	19 906	5 740	55 361	5 929	324 610

^{*} Le Québec n'a pas signé le nouveau Cadre de partenariat fédéral-provincial-territorial pour le logement, qui établit la base des initiatives de la SNL. Les cibles présentées sont donc celles qui s'appliquent au Québec.

Vue d'ensemble de la Stratégie nationale sur le logement

Faits saillants

- Globalement, dans le cadre de la SNL, nous avions pris des engagements totalisant 38,84 milliards de dollars¹ en date du 30 septembre 2023.
- Ces engagements soutiendront la création de 151 798 logements et la réparation de 241 133 logements.
- Le financement engagé devrait permettre de créer 57 272 logements abordables² et d'offrir du soutien à l'abordabilité à 491 649 ménages³ en date du 30 septembre 2023.

Femmes et leurs enfants

• On évalue à 11,30 milliards de dollars le montant engagé au 30 septembre 2023 dans le cadre de la SNL pour répondre aux besoins des femmes et de leurs enfants en matière de logement, ce qui comprend le financement pour la construction, la réparation et le soutien de 268 497 logements⁴.

De ce montant de 11,30 milliards de dollars, 2,27 milliards ciblent les besoins des femmes et de leurs enfants, et 9,03 milliards soutiennent les besoins des femmes et de leurs enfants.

- Ce montant représente 30 % de tout le financement de la SNL engagé.
- Puisque les chiffres ci-dessus représentent un pourcentage des investissements de la Stratégie nationale sur le logement et que l'information disponible augmentera avec le temps, le pourcentage devrait fluctuer chaque trimestre.

Apprenez-en plus sur la façon dont la Stratégie nationale sur le logement vient en aide aux femmes et à leurs enfants.

¹ Ne comprend pas le financement par contributions équivalentes des provinces et territoires.

² Comprend le Fonds national de co-investissement pour le logement, l'Initiative des terrains fédéraux, le Fonds pour l'innovation et l'Initiative pour la création rapide de logements.

³ Comprend l'Initiative fédérale de logement communautaire, l'initiative canadienne de logement communautaire et l'allocation canadienne pour le logement.

⁴ Il s'agit notamment du financement engagé et dépensé dans le cadre du Fonds national de co-investissement pour le logement, de l'initiative Financement de la construction de logements locatifs, de l'Initiative des terrains fédéraux, du Fonds d'innovation pour le logement abordable, de l'Initiative pour la création rapide de logements, de l'Initiative fédérale de logement communautaire, de l'Initiative canadienne de logement communautaire, du Centre de transformation du logement communautaire et de l'Initiative de recherche et de données, de l'Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition pour les Autochtones, ainsi que du financement consacré aux ententes existantes pour soutenir le logement communautaire.

Logement pour les personnes qui ont les plus grands besoins

Satisfaire les besoins des personnes vulnérables au Canada en matière de logement est une priorité dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement. Les groupes prioritaires sont actuellement définis comme étant les femmes et les enfants fuyant la violence familiale, les personnes âgées, les jeunes adultes, les Autochtones, les personnes handicapées, les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, les anciens combattants, les membres de la communauté 2ELGBTQIA+, les groupes racisés, les personnes nouvellement immigrées (en particulier les personnes réfugiées) et les personnes en situation d'itinérance.

SNL

Populations vulnérables	Nouveaux logements ayant fait l'objet d'un engagement	Logements réparés ayant fait l'objet d'un engagement
Personnes survivantes de la violence fondée sur le sexe	2 923	1 919
Personnes âgées	8 615	40 877
Jeunes adultes	426	24
Autochtones	11 554	15 867
Personnes ayant une déficience développementale	2 075	23 180
Personnes ayant des incapacités physiques		
Personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie	2 101	575
Anciens combattants	227	29
Personnes 2ELGBTQIA+	88	7
Groupes racisés	166	8
Personnes nouvellement immigrées (en particulier les personnes réfugiées)	389	304
Personnes en situation d'itinérance ou à risque de s'y trouver	6 714	4 113
Personnes noires	400	109
Femmes et enfants*	9 252	20 700
Nombre total de logements ayant fait l'objet d'un engagement**	44 930	107 712

^{*} Les femmes et les enfants ne figurent pas sur la liste des groupes de population vulnérable. Ce groupe est inclus dans le tableau par rapport à la cible de SNL qui consiste à consacrer 33 %, mais un minimum de 25 %, des investissements de la Stratégie aux besoins particuliers des femmes et de leurs enfants.

^{**} Étant donné que certains logements ne ciblent pas un groupe vulnérable et que d'autres logements ciblent plusieurs groupes, il se peut que le nombre total de logements soit différent.

Fonds d'innovation

Populations vulnérables	Logements ayant fait l'objet d'un engagement
Personnes survivantes de la violence fondée sur le sexe	10
Personnes âgées	119
Jeunes adultes	100
Autochtones	2 093
Personnes handicapées	92
Personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie	4
Anciens combattants	20
Personnes 2ELGBTQIA+	0
Groupes racisés	0
Personnes nouvellement immigrées (en particulier les personnes réfugiées)	115
Personnes en situation d'itinérance	706
Nombre total de logements ayant fait l'objet d'un engagement*	3 648

^{*} Étant donné que certains logements ne ciblent pas un groupe vulnérable et que d'autres logements ciblent plusieurs groupes, il se peut que le nombre total de logements soit différent.

Initiative des terrains fédéraux

Populations vulnérables	Logements ayant fait l'objet d'un engagement
Personnes survivantes de la violence fondée sur le sexe	110
Personnes âgées	162
Jeunes adultes	0
Autochtones	296
Personnes handicapées	13
Personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie	0
Anciens combattants	3
Personnes 2ELGBTQIA+	1
Groupes racisés	0
Personnes nouvellement immigrées (en particulier les personnes réfugiées)	30
Personnes en situation d'itinérance	30
Nombre total de logements ayant fait l'objet d'un engagement*	1 151

^{*} Étant donné que certains logements ne ciblent pas un groupe vulnérable et que d'autres logements ciblent plusieurs groupes, il se peut que le nombre total de logements soit différent.

Initiative pour la création rapide de logements

Populations vulnérables	Logements ayant fait l'objet d'un engagement	
Personnes survivantes de la violence fondée sur le sexe	849	
Personnes âgées	2 303	
Jeunes adultes	294	
Autochtones	6 157	
Personnes handicapées	719	
Personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie	1 008	
Anciens combattants	7	
Personnes 2ELGBTQIA+	109	
Groupes racisés (y compris les personnes noires)	417	
Personnes nouvellement immigrées (en particulier les personnes réfugiées)	68	
Personnes en situation d'itinérance ou à risque de s'y trouver	3 616	
Nombre total de logements ayant fait l'objet d'un engagement*	15 547	

^{*} Étant donné que certains logements ne ciblent pas un groupe vulnérable et que d'autres logements ciblent plusieurs groupes, il se peut que le nombre total de logements soit différent.

Fonds national de co-investissement pour le logement

Populations vulnérables	Nouveaux logements ayant fait l'objet d'un engagement	Logements réparés ayant fait l'objet d'un engagement
Personnes survivantes de la violence fondée sur le sexe	2 331	1 919
Personnes âgées	6 992	40 877
Jeunes adultes	152	24
Autochtones	4 870	15 867
Personnes handicapées	1 684	23 180
Personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et de toxicomanie	1 343	575
Anciens combattants	200	29
Personnes 2ELGBTQIA+	32	7
Groupes racisés	0	8
Personnes noires	296	109
Personnes nouvellement immigrées (en particulier les personnes réfugiées)	191	304
Personnes en situation d'itinérance	3 392	4 113
Femmes et enfants**	8 353	20 700
Nombre total de logements ayant fait l'objet d'un engagement*	29 836	107 712

^{*} Étant donné que certains logements ne ciblent pas un groupe vulnérable et que d'autres logements ciblent plusieurs groupes, il se peut que le nombre total de logements soit différent.

^{**} Les femmes et les enfants ne figurent pas sur la liste des groupes de population vulnérable. Ce groupe est inclus dans le tableau par rapport à la cible de SNL qui consiste à consacrer 33 %, mais un minimum de 25 %, des investissements de la Stratégie aux besoins particuliers des femmes et de leurs enfants.

Logement pour les Autochtones et le Nord

Améliorer les conditions de logement (logements des Premières Nations, des Inuits et des Métis)

Satisfaire les besoins des communautés autochtones en matière de logement est une priorité dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement du Canada. Les projets répondant aux besoins des Autochtones et de leurs familles sont priorisés pour le financement dans le cadre de tous les programmes de la Stratégie nationale sur le logement. Il y a également des programmes et du financement réservé aux logements pour les Autochtones et le Nord.

Financement de la SNL réservé aux logements pour les Autochtones et le Nord

dans le cadre de l'Initiative de maisons d'hébergement et

de logements de

transition pour les Autochtones

420 MS

138,1 M\$

Fonds national de coinvestissement pour le logement 200 M\$

dans le cadre de l'Initiative canadienne de logement communautaire 300 M\$

dans le cadre du Financement pour les territoires du Nord 627,7 M\$

dans le cadre de Vers un chez-soi : la stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance

- 420 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative de maisons d'hébergement et de logements de transition pour les Autochtones afin de construire au moins 38 maisons d'hébergement et 50 ensembles de logements de transition pour les femmes, les enfants et les personnes 2ELGBTQIA+ autochtones qui fuient la violence fondée sur le sexe.
 - 89,0 millions de dollars ont été engagés sous condition ou financièrement pour la construction de 11 maisons d'hébergement et de 23 ensembles de logements de transition.
- 25 millions de dollars par l'intermédiaire du Fonds national de co-investissement pour le logement pour réparer 560 logements du parc de logements communautaires pour Autochtones en milieu urbain.
 - 5 millions de dollars ont été engagés sous condition ou financièrement pour la réparation de 144 logements.
- 13,1 millions de dollars par l'entremise du Fonds national de co-investissement pour le logement pour deux maisons d'hébergement d'urgence dans les territoires. Ce financement fait partie de l'Initiative des refuges pour femmes et enfants autochtones de 2020, au titre de laquelle 44,8 millions ont été engagés pour aider ces personnes qui fuient la violence familiale. Cette initiative soutient la construction de 12 maisons d'hébergement pour Autochtones au Canada. Il y en aura :
 - o deux dans les territoires, financés par le Fonds national de co-investissement pour le logement;
 - o dix dans les communautés des Premières Nations des provinces, financées dans le cadre du Programme d'amélioration des maisons d'hébergement dans les réserves de la SCHL.
- 100 millions de dollars par l'intermédiaire du Fonds national de co-investissement pour le logement pour soutenir la construction et la réparation de logements dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon.
 - Des engagements conditionnels ou financiers de 92,5 millions de dollars ont été pris pour soutenir l'aménagement de 260 nouveaux logements.

- 200 millions de dollars dans le cadre de l'Initiative canadienne de logement communautaire (qui s'inscrit dans le Cadre de partenariat pour le logement) pour soutenir 7 000 logements du parc de logements communautaires pour Autochtones en milieu urbain afin qu'ils continuent d'être offerts aux ménages à faible revenu.
- 300 millions de dollars dans le cadre du financement pour les territoires du Nord. Les progrès réalisés à ce jour sont énumérés ci-dessus, sous Investissements fédéraux, provinciaux et territoriaux dans le cadre de la SNI.
- 627,7 millions de dollars dans le cadre du programme Vers un chez soi : la Stratégie canadienne de lutte contre l'itinérance pour lutter contre l'itinérance chez les Autochtones, principalement dans les centres urbains. Ce plan prévoit notamment :
 - 455,6 millions de dollars dans le cadre du volet Itinérance chez les Autochtones afin de maintenir l'approche communautaire et de continuer à répondre aux priorités locales;
 - 172,1 millions de dollars qui seront investis dans des priorités déterminées en collaboration avec des partenaires autochtones. De ce financement, 10 millions de dollars ont été affectés aux communautés des territoires.
- Financement existant pour soutenir le logement des Premières Nations dans les réserves. Entre avril 2021 et mars 2022, la SCHL a investi 219 millions de dollars pour soutenir :
 - o 600 logements neufs;
 - o 500 logements rénovés;
 - 23 950 ménages recevant des subventions.

Financement par l'intermédiaire des programmes d'application générale de la SNL

Initiatives fédérales en matière d'offre

Un montant de 3,79 milliards de dollars a été engagé sous condition ou financièrement dans le cadre des initiatives fédérales en matière d'offre. Cela comprend les engagements du Fonds national de co-investissement pour le logement visant les logements des Autochtones en milieu urbain, les maisons d'hébergement d'urgence pour les Autochtones et les logements dans les territoires énumérés ci-dessus. Les engagements pris dans le cadre des initiatives fédérales en matière d'offre soutiendront :

- 21 506 logements dans le cadre de projets de logements pour les Autochtones et le Nord, dont 49 projets dans les territoires, où 50 % de la population est autochtone.
 - o 16 934 logements seront construits et 4 572 seront réparés ou renouvelés.
- Les engagements pris à ce jour appuieront :
 - o 12 045 logements dans les réserves;
 - 1 606 logements dans les territoires;
 - o 6 885 logements pour les Autochtones en milieu urbain;
 - o 970 logements pour les Autochtones dans les régions rurales ou éloignées.

En plus du financement et des logements décrits ci-dessus, le Fonds national de co-investissement pour le logement a pris des engagements conditionnels et financiers à l'égard de 79 logements neufs et de 10 127 logements réparés pour les Autochtones dans le cadre de projets visant de multiples groupes de population.

Initiatives fédérales de soutien au secteur du logement communautaire

Des engagements conditionnels et financiers de 5,4 millions de dollars ont été pris dans le cadre des initiatives fédérales visant à soutenir le logement des Autochtones dans le secteur du logement communautaire :

- 1,2 million de dollars dans le cadre de l'Initiative fédérale de logement communautaire pour soutenir l'abordabilité de 152 logements communautaires pour les Autochtones;
- 4,2 millions de dollars par l'entremise du Centre de transformation du logement communautaire pour soutenir 60 ensembles de logements pour les Autochtones.

Données, innovation et recherche

Les investissements suivants ont été faits pour soutenir la recherche, les données et l'innovation afin d'améliorer les résultats en matière de logement pour les Autochtones et le Nord :

- 4,4 millions de dollars pour 18 projets de l'Initiative de recherche et de données;
- 20,8 millions de dollars pour 45 projets du Défi d'offre de logement.

En date du 30 septembre 2023

Cadre de partenariat fédéral-provincial-territorial pour le logement

• Nous collaborons avec les provinces et les territoires pour faire le point sur les progrès des programmes réalisés dans le cadre des ententes bilatérales et par rapport aux cibles de la Stratégie nationale sur le logement. Nous nous attendons à ce que ces données soient disponibles sous peu.

Soutien au logement abordable et au logement communautaire dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement

Soutien au logement abordable et au logement communautaire dans le cadre de la Stratégie nationale sur le logement

Les initiatives de la SNL sont conçues pour répondre aux besoins de la population canadienne en matière de logement. Ces initiatives soutiennent l'ensemble du continuum du logement, une approche qui s'appuie sur le soutien fédéral historique au logement communautaire (social), au profit de la population canadienne ayant les besoins de logement les plus grands, et qui va plus loin encore.

Cette nouvelle approche accroît considérablement le soutien au secteur du logement communautaire grâce à de nouveaux programmes d'offre, comme le Fonds national de co-investissement pour le logement, l'Initiative des terrains fédéraux, le Fonds d'innovation pour le logement locatif abordable, ainsi que l'Initiative pour la création rapide de logements.

L'approche prévoit également un soutien direct aux locataires et aux fournisseurs de logements afin de réduire les pressions sur l'abordabilité. Elle s'appuie sur le soutien aux anciennes ententes sur le logement social, qui ont été principalement signées avec les fournisseurs de logements entre les années 1950 et le début des années 1990, et comprend de nouveaux fonds. Un nouveau financement est mis à la disposition des fournisseurs dont les ententes existantes arrivent à échéance dans le cadre des initiatives fédérales et canadiennes de logement communautaire afin qu'ils aient le soutien nécessaire pour continuer d'offrir des logements communautaires à la population canadienne.

En plus de ces initiatives, la SNL crée également de nouveaux logements expressément pour le marché locatif grâce à l'initiative Financement de la construction de logements locatifs, ce qui augmente l'offre et fournit plus d'options de logement tout au long du continuum du logement.

La SNL vient en aide aux ménages dans le besoin grâce à des logements abordables et communautaires. Les chiffres à ce sujet seront disponibles sous peu, car nous travaillons avec les provinces et les territoires pour faire le point.

BÂTISSONS L'AVENIR ENSEMBLE : RAPPORT D'ÉTAPE 2020 SUR LA STRATÉGIE NATIONALE SUR LE LOGEMENT

Ce rapport triennal traite de l'ensemble complémentaire d'initiatives de logement qui répondent aux besoins en matière de logement abordable.



Apprenez-en plus sur nos autres initiatives de la Stratégie nationale sur le logement.

La Stratégie finance diverses initiatives dans tous les domaines du secteur de l'habitation. Elle vise à :

construire jusqu'à 160 000 nouveaux logements

réparer 300 000 logements réduire les besoins en logement de jusqu'à 540 000 ménages







